

MAIRIE DE FAYET
Allée de la Ringarde
12360 FAYET

COMPTE RENDU SE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 Mars 2020

Le 13 Mars 2020 à 20H30 le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence De Monsieur Jean-Luc JACQUEMOND.

Étaient présent : Monsieur NOUVEL Michel, Monsieur BRU Christophe, Monsieur CREBASSA Bruno, Monsieur OLIVIER Serge, Madame ROQUES Céline, Monsieur GAUER Jacques, Monsieur NOUVEL Benoît

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur Céline ROQUES.

ORDRE DU JOUR

- 1-Vote comptes administratifs, comptes de gestions, et affectation des résultats.
- 2- Délibération sur le prix de vente d'une coupe de bois à Sauvemousse.
- 2-Questions diverses.

1- Vote comptes administratif

M14

Monsieur GAUER Jacques, nous fait part des comptes administratif, des comptes de gestions et du résultat d'affectation du BUDGET COMMUNAL M14.

Fonctionnement

- Dépenses réalisées en 2019	: 184 350.98 €
- Recettes réalisées en 2019	: 254 033.58 €
- Report de l'exercice 2018	: + 00.00 €

Résultat de clôture 2019 : 69 682.60 €

Investissement

- Dépenses réalisées en 2019	: 274 948.50 €
- Recettes réalisées en 2019	: 355 297.96 €
- Report de l'exercice 2018	: -49 613.58 €

Résultat de clôture 2019 : 30 735.88 €

Reste à réaliser

- Dépenses	: 164 026.00 €
- Recettes réalisées en 2019	: 174 000.00 €

Solde des restes à réaliser : 9 974.00 €

Monsieur le Maire comme la loi l'exige ne prend pas part au vote et quitte la salle.
Monsieur GAUER Jacques organise le vote.
Le conseil municipal vote à 1 abstention et 6 voix pour le compte administratif, le compte de gestions et le résultat d'affectation du BUDGET COMMUNAL M14.

M49

Monsieur GAUER Jacques, nous fait part des comptes administratif, des comptes de gestions et du résultat d'affectation du BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT M49.

Fonctionnement

- Dépenses réalisées en 2019	: 91 845.20 €
- Recettes réalisées en 2019	: 80 063.10 €
- Report de l'exercice 2018	: 21 631.08 €

Résultat de clôture 2019 : 9 848.98 €

Investissement

- Dépenses réalisées en 2019	: 25 984.63 €
- Recettes réalisées en 2019	: 41 800.88€
- Report de l'exercice 2018	: 66 575.96 €

Résultat de clôture 2019 : 82 392021 €

Reste à réaliser

- Dépenses	: 173 200.00 €
- Recettes réalisées en 2019	: 97 000.00 €

Solde des restes à réaliser : - 76 200.00 €

Monsieur le Maire comme la loi l'exige ne prend pas part au vote et quitte la salle.
Monsieur GAUER Jacques organise le vote.
Le conseil municipal vote à 1 abstention et 6 voix pour le compte administratif, le compte de gestions et le résultat d'affectation du BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT M49.

LOTISSEMENT

Monsieur GAUER Jacques, nous fait part des comptes administratif, des comptes de gestions et du résultat d'affectation du BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT M49.

Fonctionnement

- Dépenses réalisées en 2019	: 480.88 €
- Recettes réalisées en 2019	: 0.00 €
- Report de l'exercice 2018	: - 2 859.49 €

Résultat de clôture 2019 : - 3 340.37 €

Investissement

- Dépenses réalisées en 2019	: - 4243.07 €
------------------------------	---------------

- Recettes réalisées en 2019 : 0.00€
- Report de l'exercice 2018 : - 4 192.76 €

Résultat de clôture 2019 : - 8 335.83 €

Reste à réaliser

- Dépenses : 0.00 €
- Recettes réalisées en 2019 : 0.00 €

Solde des restes à réaliser : 0.00 €

Monsieur le Maire comme la loi l'exige ne prend pas part au vote et quitte la salle.

Monsieur GAUER Jacques organise le vote.

Le conseil municipal vote à 1 abstention et 6 voix pour le compte administratif, le compte de gestions et le résultat d'affectation du LOTISSEMENT.

2- Délibération sur le prix de vente d'une coupe de bois à Sauvemousse.

Monsieur le Maire propose de vendre de parcelles se trouvant à Sauvemousse à l'entreprise ETS Chadelat qui a fait une offre à hauteur de 22 000 € H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité la vente.

3- Questions diverses.

Orientation budgétaire 2020

En premier lieu sont reconduit les travaux déjà inscrit au budget 2019 et n'ayant à ce jour vu le jour. (Camping, travaux eau, l'horloge de Lagraverie).

Autres

- Point téléphonie portable à Laroque

L'électricité sous la responsabilité du SIEDA est en œuvre depuis le 25 février.

Mais FREE ne peut débiter les essais car le sous-traitant mandaté par ENEDIS malgré une adresse GPS n'a pas trouvé le chantier !!

ENEDIS doit à nouveau le mandaté pour un nouveau rendez-vous !!☹ !!

- La Graverie

Au printemps dernier nous avons montés un dossier pour retirer un maximum de fil électrique dans le hameau.

Notre dossier vient d'être validé par le SIEDA, et prochainement des personnels viendront sur place pour lancer l'étude.

Tous les sujets étant épuisés Monsieur le Maire clôture la séance à 21H45.